

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 FEVRIER 2020

L'An Deux Mil Vingt, le 4 février,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sophie JUIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : quinze

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 01 2020

Présents : MM. JUIN Sophie, DUBIN Céline, MICHOT Sarah, BIRE Ludovic, MANDIN Alain, JORIGNÉ Philippe, ROBIN Florence, MORIN Bertrand, GASNIER Hélène, ROBIN Pascal, BONNANFANT, Jean-Paul, DUVEAU-GUIBERTEAU Nelly

Absents excusés : GAUTHIER Laurent (donne pouvoir à JUIN Sophie)

Absents : PIOLI Denis, GÉNOT Linda,

Madame DUBIN Céline est désignée secrétaire de séance.

1 DEMANDE SUBVENTION CAP 79 POUR L'AMENAGEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Saint-Georges-de-Noisné a décidé d'axer, en partie, ses réalisations d'investissement sur l'action sociale en faveur des jeunes en réalisant début d'année 2020 un aménagement d'un terrain multisports.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le choix du prestataire pour la réalisation de ce projet a déjà été choisi lors d'une délibération précédente et qu'il conviendrait à présent d'établir le plan de financement, pour rappel le choix était l'entreprise PVC, 1182 rue de la gare 79 410 ECHIRE qui s'élève à 38 743.00 HT soit 46 491.60 € TTC

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de plan de financement et les demandes de subventions auxquelles ce projet peut prétendre. Et elle demande à l'assemblée de valider le plan de financement

Le conseil après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité de :

- solliciter Monsieur le Président du Département pour une demande de subvention : CAP 79 « Contrat de Ruralité » pour un montant de 11 622.90 €
- solliciter la MSA pour une demande de subvention « Action Sociale » pour un montant de 1 000 €
- dit que le solde sera financé par autofinancement.
- autorise le Maire ou son représentant à la signature des documents concernant ce dossier.

La séance est clôturée à 21 h 20